Les troubles dys : comment un repérage précoce par les enseignants permet à l’enfant porteur de ces troubles, d’exploiter son potentiel, pour entrer dans les apprentissages au même titre que les autres enfants ?

5 à 7% des enfants d’âge scolaire présentent des troubles spécifiques des apprentissages. Comment s‘appuyer sur les avancées de la recherche en neurosciences pour répondre au mieux à leurs besoins, en classe, au sein de l’école inclusive? Une meilleure compréhension des mécanismes d’apprentissage et des troubles qui entravent leur fonctionnement, leur repérage précoce afin d’orienter l’enfant vers les bonnes prises en charge lui permettent d’exploiter son potentiel et d’être mis légitimement en situation de réussite

Programme

Objectifs de la formation

Mieux connaître les processus d’apprentissage et mieux comprendre les retentissements de leurs dysfonctionnements sur la personne de l’enfant et sur l’élève
Se doter d’outils d’observation et d’analyse pour repérer les élèves porteurs des différents troubles dys
Mieux expliquer à l’enfant et sa famille les résultats de ses observations les accompagner dans une démarche de dépistage puis de diagnostic
Mieux accompagner l’enfant et sa famille dans une démarche de dépistage puis de diagnostic

Contenu et programme

Journée 1
- Les processus d’apprentissage : le rôle des fonctions cognitives et des émotions
- Les troubles dys : dyspraxies, dysgraphie, dyscalculies, dysphasies, dyslexies-
- Quelques outils d’observation et d’analyse : grilles, fiches de dialogue

Journée 2
Les études de cas
Le parcours idéal : qui fait quoi et quand ? Le bon calendrier. Les demandes d’aménagements
Les professionnels mobilisables : les personnes ressources internes et externes
Le projet élève

Voie d’accès

- Formation professionnelle

Durée

12

Dates et horaires

Mercredi 13 novembre 2024 9h-12h/13h-16h
Mercredi 29 janvier 2025 9h-12h/13h-16h

Lieu de la formation

Libellé inconnu

Modalité

En présentiel

Chiffres clés

Aucune chiffre à ce jour (nouvelle formation)

Responsable de la formation

GÉRALD ALBERICI

Référence externe

20241107CVL-2024-00262

Langues d’enseignement

- Français

Méthodes pédagogiques

- Travaux en sous-groupes, échanges entre pairs
- Travaux personnels
- Etude de cas

Echanges collectifs pour recueillir les représentations et mieux cerner les attentes et les besoins
Diaporama support
Mises en situation
Travaux en ateliers

Domaines de formation

- Pédagogie, enseignement, formation

Spécialités de formation

- Enseignement, formation

Intervenant(s)

CATHERINE QUILICI

Spécificités

Cible

Enseignants du 1er degré

Pré-requis

Aucun prérequis

Résultats attendus

Être capable de reconnaître les manifestations spécifiques des différents troubles dys
Savoir se doter d'outils d'observation et d'analyse pour repérer les indicateurs des troubles dys chez un élève
Être capable de gagner en efficacité dans l'orientation des familles vers les professionnels :

Domaines d'expertises ICP

- Éducation / Pédagogie

Effectifs

De 10 à 25 participants

Inscriptions et Tarifs

Période et/ou date limite d'inscription

Du 01/09/2024 au 31/08/2025

Modalités d'admission

- Aucune

Coût de la formation

Formation entièrement prise en charge par Formiris pour les enseignants sous contrat avec l'état, financement pédagogique forfaitaire de 1200 euros par journée de formation pour un groupe de 10 à 25 enseignants.

Prix par stagiaire hors Formiris : 180 euros la journée de formation.

Financement

- Formiris
- Entreprise
- Organismes financeurs
- Fonds personnels

Modalités d'inscription

Dès la communication de l'offre de formation inter-établissement, convenir de/des formation(s) ou du cursus choisi avec votre chef d'établissement (ou votre employeur OGEC). En cas de paiement personnel, demander si nécessaire une autorisation d'absence.

Pour les enseignants du 1er degré qui dépendent du financement de Formiris, il n'est pas nécessaire de procéder à l'inscription via le formulaire SésamICP. Par contre, il est impératif de procéder à l'inscription via la plateforme de Formiris : https://www.formiris.org/

Pour les enseignants du 2nd degré ou le personnel de droit privé dont la formation n'est pas financée par Formiris.

Pour toute demande d'inscription venant des régions hors Ile de France, nous vous remercions de bien vouloir contacter Aurélie Aragon (a. aragon@icp.fr).

Attention : le secrétariat envoie aux établissements et aux stagiaires, selon la formation ou le cursus choisi, une convocation au plus tard 5 jours avant le début de chaque formation. Si cette convocation n'est pas reçue ou transmise 5 jours avant, merci de vous en inquiéter auprès votre chef d' établissement.

Nous vous demandons d'attendre d'avoir reçu votre convocation pour réserver vos titres de transport et votre hébergement.
En cas d'absence partielle ou d'annulation à moins de 5 jours ouvrables, le stage est dû en totalité par l'établissement ou le participant.

L'ISFEC La Salle Mounier se réserve le droit d'annuler une formation si le nombre de participants est insuffisant et ce, deux semaines avant le début de la session.

Lieu

Ecole élémentaire privée Sainte Croix-Saint Euverte - 79 faubourg Bannier - 45000 Orléans